

Image not found or type unknown



Creation syndic obligatoire

Par **titi83200_old**, le **17/12/2007** à **20:51**

bonjour,
JE SUIS DANS UNE COPROPRIETE QUI N A PAS DE SYNDIC JE SUIS LE SEUL
A PAYER L'ASSURANCE DE LA COPROPRIETE;
COMMENT FAIRE JURIDIQUEMENT
POUR LES OBLIGER A PRENDRE UN SYNDIC.
En résumé on dit que le syndic est
obligatoire mais y a t-il un moyen pour obliger les copropriétaires à en prendre
un.
Cordialement